

DEPARTEMENT

de l'Isère

MAIRIE DE CHASSIGNIEU

ARRONDISSEMENT

de LA TOUR DU PIN

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU MARDI 13 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-cinq et le treize janvier 2026 à 18h00.

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOUVET, Maire.

Présents : Jean-Marc BOUVET, Patrick SILVIN, Marie REIJASSE, Franck JACQUIER, Denis TRIPPIER, Evelyne GUILLAUD.

Absents excusé(e)s : Michel BONNARD, Marion CLAVEL, Stéphanie HAMADA.

Absents : Dominique AUBERT, Emmanuelle COUDERC.

Secrétaire de séance : Marie REIJASSE.

1. Décision modificative n°02 – Délibération 2026-01

Monsieur le Maire explique qu'il convient d'ajuster les crédits afin de pouvoir régler l'état de provisionnements des créances (annexe n°1).

Monsieur Le Maire propose aux élus la décision modificative suivante :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 65 65131		2 435,76	
D F 68 681	2 435,76		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		2 435,76
	Réductions		2 435,76
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	2 435,76
Solde Réductions	2 435,76
Ouv. - Réd.	

Monsieur Le Maire propose aux élus

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°2 telle que présentée ci-dessus.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

Voix Pour : 6 Voix Contre : 0 Abstention : 0

FIN DE SÉANCE : 18h20